



## Communiqué de presse – Avril 2024

### **HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ WEENAT DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS SERIE C D'UN MONTANT DE 8,5 MILLIONS D'EUROS.**

**Fondée en 2014 à Nantes, la société Weenat, dont l'objectif est d'être un acteur majeur dans l'aide à la décision à destination des agriculteurs pour faire face au changement climatique et mieux maîtriser les ressources en eau, réalise une levée de fonds de 8,5 millions d'euros afin d'accélérer son développement à l'international.**

Weenat, fondée en 2014 par Jérôme Le Roy, facilitait en premier lieu le quotidien des professionnels de l'agriculture grâce à une station météo et des capteurs agro-météorologiques connectés à une application mobile permettant aux agriculteurs d'optimiser la gestion de leurs ressources et de prendre les meilleures décisions pour leurs cultures, et in fine, éviter des pertes de revenus conséquentes.

La société d'agritech s'est également diversifiée en 2021, avec le rachat de Weather Measures, une start-up française spécialisée dans la météorologie spatialisée, fournissant de manière efficiente des données dans toute l'Europe.

Weenat, dont l'ambition est de devenir le leader européen de la teneur en eau des sols agricoles, a déjà ouvert plusieurs filiales en Allemagne et en Espagne et vend ses produits dans huit pays de la zone euro.

Cette levée de fonds d'un montant de 8,5 millions d'euros a été menée par European CircularBioeconomy Fund (ECBF), suivie de Pymwymic, Liberset, et Idia Capital Investissement, l'un de ses investisseurs historiques. Elle va permettre à Weenat son accélération à l'international, notamment son développement dans le marché italien ainsi que dans les pays d'Europe de l'Est.

Thibault Chareton, Salim Bencheikh (associés) et Bruno Bernery (collaborateur) ont conseillé la société Weenat dans le cadre de cette levée de fonds.

Le cabinet Joffe & Associés a conseillé les investisseurs ECBF et Pymwymic.

Le cabinet Veil Jourde a conseillé Idia Capital Investissement.

Le cabinet Jeausserand Audouard a conseillé Liberset.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton :  
(tchareton@harlaylaw.com).

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.